

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Camphorae sol oleosa 10%

N° d'article 26634100

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 2 H371

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger ***

H371

Risque présumé d'effets graves pour les organes.

Poumon

Voie d'exposition: par inhalation

Conseils de prudence ***

P260.8

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

P264.1

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P270

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P308+P311

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P405

Garder sous clef.

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient *** Bornane-2-one

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Composants dangereux *******Bornane-2-one**

No. CAS 76-22-2

No. EINECS 200-945-0

Numéro 01-2119966156-31-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 10 < 25 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Sol. 2 H228

Acute Tox. 4 H302

Acute Tox. 4 H332

STOT SE 2 H371

Poumon; Voie d'exposition: par inhalation

Autres ingrédients**Arachis hypogaea oil**

No. CAS 2228777

No. EINECS 232-296-4

Concentration >= 90 %

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant, Dioxyde de carbone, Mousse, Produit d'extinction à sec

Moyens d'extinction non-appropriés

Eeau

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Pa de réquisitions spéciales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	10	Des liquides combustibles
Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Bornane-2-one**

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	13	mg/m ³	2	ppm(V)

Établie le: 2017; Remarque: Auge & OAW; NIOSH

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Pratiques générales d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec le corp.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

nécessaire

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

Protection du corps

nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide, visqueux			
Couleur	légèrement jaunâtre, limpide			
Odeur	camphrée			
Point d'éclair				
Valeur	env. 100	à	200	°C
Source	Valeur évaluée			
Pression de vapeur				
Remarque	N'est disponible			
Densité				
Valeur	env. 0.950			g/cm ³
température	20	°C		

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Des agents d'oxydation forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10'000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Bornane-2-one**

Espèces	souris		
DL50	1310	à	5000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Bornane-2-one**

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	15	mg/l
Administration/Forme méthode	Poussières/Brouillards valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Bornane-2-one**

CL 50	1.5	mg/l
-------	-----	------

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Aucun données connues.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Aucun données connues.

sensibilisation

Remarque Aucun données connues.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque Aucun données connues.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Bornane-2-one**

CL 50	35	mg/l
Durée d'exposition	96	h

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Nom commercial: Camphorae sol oleosa 10%

Numéro de la matière: 266341

Version: 3 / CH

Date de révision: 15.05.2019

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 15.05.19

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation *****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne) *****

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H228 Matière solide inflammable.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H332 Nocif par inhalation.
 H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4
 Flam. Sol. 2 Matière solide inflammable, Catégorie 2
 STOT SE 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
 STOT un., Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.